

COMMUNIQUE DE PRESSE

vendredi 29 mai

La Région Normandie et la Banque des Territoires se mobilisent pour un nouveau dispositif de prêt à taux zéro pour les TPE et associations : **Impulsion Relance +**

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Olivier Sichel, Directeur de la Banque des Territoires, ont lancé aujourd'hui le fonds d'urgence normand « Impulsion Relance + », abondé de 13 millions d'euros, financé à parts égales par la Banque des Territoires et la Région Normandie.

Ce fonds vient en aide aux TPE et aux associations normandes et s'inscrit dans le cadre du plan de soutien régional à l'économie normande annoncé par la Région Normandie le 23 mars dernier, d'un montant de 70 millions d'euros.

Ce dispositif s'adresse tout particulièrement aux artisans-commerçants, aux TPE industrielles, aux acteurs économiques de l'Economie Sociale et Solidaire mais aussi à tous les porteurs de projets des filières clefs de l'économie normande, affectées par la crise sanitaire : tourisme, filière équine, horticulture, pêche...

Son ambition est de soutenir les TPE de 3 à 10 salariés et les associations de moins de 20 salariés, sous forme de prêts à taux 0.

Cet accompagnement se présente sous forme de prêt remboursable à taux zéro par un apport direct en trésorerie pouvant atteindre 15 000 euros pour les entreprises et 30 000 euros pour les associations.

La demande de prêt pourra se faire dès le **mardi 2 juin** par voie dématérialisée sur [la plateforme Impulsion Relance +](#).

« Depuis le début de cette crise sans précédent, la Région Normandie met tout en œuvre pour faire face à ce tsunami économique et aider les entreprises à se relever. En effet, cette situation inédite a amené les petites structures à puiser fortement dans leurs réserves. L'enjeu du prêt « Impulsion Relance + » est d'anticiper une relance durable dans les meilleures conditions pour ces acteurs de l'économie normande qui connaîtront une forte tension dans leur trésorerie notamment sur la deuxième partie de l'année 2020 » déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie

« Face à la crise que nous traversons, la Banque des Territoires est naturellement mobilisée aux côtés des collectivités locales, à commencer par la Région Normandie, pour renforcer leurs actions au service de la reprise économique. C'est le sens de notre contribution à hauteur de 6,5 millions d'euros dans le fonds Impulsion Relance +, spécifiquement dédié aux petites entreprises, associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire normands. Ce dispositif complète les outils déployés localement par Bpifrance au service des entreprises de toute taille. » souligne Olivier Sichel, Directeur de la Banque des Territoires

La gestion opérationnelle des dossiers sera réalisée par l'Agence de Développement pour la Normandie qui dispose des moyens humains et de l'expertise nécessaires pour le déploiement du dispositif.

Le Fonds s'inscrit par ailleurs dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat, Bpifrance et les collectivités territoriales dont l'Agence de Développement. Il doit notamment permettre une intervention « de dernier ressort ». Il est donc mobilisé si le demandeur n'a pas accès à un prêt bancaire ni aux autres outils d'accompagnement proposés par l'Etat, la Région (prêt rebond) ou les autres collectivités.

Pour mémoire, le collectif normand composé de la Région et des intercommunalités a lancé en avril dernier le dispositif « Impulsion Relance Normandie », dans le but de soutenir les acteurs économiques (TPE, commerçants, artisans et autres indépendants de 0 à 2 salariés) ne pouvant bénéficier du Fonds National de Solidarité, au moyen d'une subvention de 1 000 ou 1 500 euros.



Le prêt Impulsion Relance + : modalités et éligibilité

Dès le 2 juin : inscription sur [la plateforme Impulsion Relance +](#)

Le prêt Impulsion Relance + peut financer jusqu'à **100 % du besoin en fonds de roulement** dans la limite des plafonds ci-dessous :

- Plafond (hors bonification) : **15 000 €** pour les entreprises, et jusqu'à **30 000 €** pour une structure juridique associative
- Plancher : 5 000 €
- **Bonification des domaines d'activités suivants** : Activités touristiques, CHR, Centres équitables, Cafés-Hôtels-Restaurants, Secteur horticole, agriculture et pêche.
 - Cette bonification permet d'augmenter le montant de l'aide régionale au-delà des plafonds susmentionnés à hauteur de **5 000 € supplémentaires, c'est-à-dire d'atteindre 20 000 € pour les entreprises et 35 000 € pour les associations.**

A propos de l'AD Normandie, Agence de Développement pour la Normandie de la Région

Créée par la Région Normandie en 2016, l'AD Normandie est le guichet unique en matière de développement économique. L'agence apporte un accompagnement individuel et collectif, en lien avec les partenaires économiques de la Région. L'AD Normandie se définit en 3 métiers :

- **Normandie Développement** qui accompagne les entreprises au quotidien en les aidant à formaliser leur projet et à identifier les solutions financières dont elles peuvent bénéficier,
- **Normandie Territoires et Réseaux** qui travaille au développement de la stratégie des filières régionales avec ses partenaires territoriaux. Ce département met en place des projets structurants et des opérations développant des liens d'affaires au bénéfice des entreprises du territoire,
- **Normandie Participations**, structure régionale de prise de participation en capital dans les entreprises normandes.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Contact presse :

Région Normandie

Laure Wattinne : laure.wattinne@normandie.fr - 06 44 17 55 41

AD Normandie

Ericka Norgren : ericka.norgren@adnormandie.fr – 06 02 00 98 93

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Fanny Thomas : fanny.thomas@caissedesdepots.fr – 02 35 15 65 05